

## Infos Pratiques

### PERMANENCES MEDECINS :

Les patients doivent composer le 15.

### PERMANENCES PHARMACIES :

Du samedi 7 décembre à 19h au lundi 9 décembre à 9h : Pharmacie du Centre à Courpière. Tél : 04.73.53.02.62.

### PERMANENCES INFIRMIERS :

Le samedi 7 décembre et dimanche 8 décembre 2013 : Cabinet Infirmier  
Tél. : 04.73.53.15.82.

**AMBULANCE** : Ambulance agréée  
CHALEIL & Cie. ☎ : 04.73.51.23.23

**VETERINAIRES** ☎ : 04 73 51 22 29. (animaux de compagnie), 04.73.51.29.21 (animaux de ferme)

### DEPANNEURS/REMORQUEURS

Garage FAYET SAUZEDE SARL 04 73 53 19 13  
Tony SUAREZ : 04 73 53 04 37 ou  
06 08 30 34 86.

**TAXIS** : JUILLARD ☎ : 04 73 53 00 17 ou  
06.85.92.71.23 - M. MICHEL : 0473955135  
ou 06.09.66.84.46

**URGENCES : POMPIERS** ☎ : 18  
**GENDARMERIE** : 04 73 53 00 00 ou 17

### OUVERTURE DE LA MAIRIE

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 45 à 17 h.

En cas d'urgence, en dehors des horaires d'ouverture de la mairie, prière de contacter le N° d'astreinte : 06.30.65.81.64

### BIBLIOTHEQUE :

Ouvert le mardi 9h-12h/14h-18h,  
mercredi et vendredi 14h-18h et samedi 10h-12h

### MISSION LOCALE :

Hubert MILOVITCH reçoit les lundis toute la journée (bureau n°2). ☎ 04 73 80 49 69.  
ou 06.70.43.22.53.  
courriel : h.milovitch.mlthiers@orange.fr

### ASSISTANTES SOCIALES :

Pour les extérieurs de Courpière et Courpière Ville :  
les mardis sur rendez-vous pour les usagers déjà suivis et les jeudis matins pour les usagers non connus. (locaux sociaux 04.73.51.22.94).

En cas d'urgence, 04. 73. 80. 86. 40.

**PUERICULTRICE**: Consultations nourissons sur rendez-vous au 04. 73. 80. 86. 40., le 1er vendredi du mois de 8h30 à 12h00 et le 3ème vendredi du mois de 13h30 à 17h00.

17 avenue de la gare, résidence les Jardins.

Permanences puéricultrices PMI : sans rendez-vous, le 2ème et 4ème vendredi matin de 9h à 12h - Résidence les Jardins 17 avenue de la gare

**RAM** : Ateliers d'éveil : lundi de 9h à 11h, jeudi de 9h à 11h et vendredi de 9h à 11h. Pas d'ateliers pendant les vacances scolaires.

**Permanences** : (pendant période scolaire)

Lundi de 14h à 16h, mardi de 9h à 11h & 14h à 16h, (pendant vacances scolaires) jeudi de 9h à 11h. Tél. : 09.81.46.23.68

**CARSAT = CRAM** : le 3ème mercredi de chaque mois sur rendez-vous au 3960 ou au 09.71.10.39.60.

**CPAM** : Permanence le mardi de 8h30 à 11h30 et le jeudi de 13h30 à 16h 30. (Locaux sociaux)

### Permanence assistante sociale (CARSAT

Auvergne) : sur rendez-vous le 2ème jeudi de chaque mois, de 9h à 12h - Locaux sociaux.

Pour prendre rendez-vous : 04.73.51.74.02.

**CAF** : Permanence tous les lundis de 9h à 12h et de 14h à 16h, locaux sociaux place de la Victoire.

### MSA Auvergne : Frédéric VAUTRELLE,

Conseiller en Protection Sociale reçoit tous les mardis de 9h à 12h, dans les locaux de la MSA, 17 avenue de la Gare à Courpière.

**OPHIS** : Tous les 1ers mardis de chaque mois de 14 h à 16 h, bâtiment rose, locaux sociaux bureau n°1. ☎ 04.73.51.14.20.

# VIVRE A COURPIERE

Journal de la Ville de

N° 45/2013 Semaine du 5 décembre au 12 décembre 2013

## ● CONSEIL MUNICIPAL DU 6 DECEMBRE 2013 - ORDRE DU JOUR :

### I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2013

### II – COMPTE-RENDU DE DELEGATION DU MAIRE

### III – AFFAIRES GENERALES

1 - Pour information : Présentation du projet de plan de prévention et de gestion des déchets non dangereux du Puy-De-Dôme

2 - Modification des statuts de la CCPC

3 - Mise en œuvre du Sage Dore.

### IV – AFFAIRES DU PERSONNEL

1 - Plan de formation 2014 du personnel communal.

2 - Règlement intérieur du personnel communal.

3 - Adhésion au pôle santé-prévention du centre de gestion du Puy-De-Dôme.

### V – AFFAIRES FINANCIERES

1 à 3 - Durées d'amortissement des immobilisations du budget principal, du budget de l'eau, du budget de l'assainissement.

4 - Location du logement 1 allée des Taillades

5 à 26 - Fixation des tarifs à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014

### VI – AFFAIRES URBAINES ET TRAVAUX

1 - Déclaration d'Intention d'Aliéner (D.I.A.)

2 - Demande de subvention au titre de la DETR 2014 – Parc Lasdonnas

3 - Demande de subvention exceptionnelle auprès de l'Etat – Parc Lasdonnas

4 - Approbation des consignes de surveillance et d'exploitation dans le cadre de la mise en place du suivi de l'étang de la Fontaine Qui Pleut.

5 - Classement des parcelles AW n°535et ZK n°26 dans le domaine public.

6 - Vente amiable d'immeubles communaux à la société T2M – Section XC n°110 et 113

7 - Acquisition amiable des parcelles cadastrées section BR n°33 et 609

8 - Acquisition amiable de la parcelle bâtie cadastrée

section BR n°14-16

9 - Convention de passage de canalisations publiques d'assainissement pluvial sur la parcelle cadastrée section BL n°731

10 - Convention de passage de canalisations publiques d'assainissement pluvial sur la parcelle cadastrée section BL n°113

11 - Convention de passage de canalisations publiques d'assainissement pluvial sur les parcelles cadastrées section BL n°101, 107, 621 et 689

12 - Avis du Conseil Municipal sur la vente amiable d'une partie de la parcelle cadastrée section ZA n°106

13 - Vente amiable de la parcelle privée communale cadastrée section BO n°295

14 - Régularisation d'un échange de terrains situés au lieu-dit « Layat ».

15 - Cession de la parcelle cadastrée ZL n°378

16 - Echange de terrains situés au lieu-dit « Devant les Maisons ».

17 - Aliénation de terrains situés au lieu-dit « Marsaloux ».

18 - Régularisation d'un échange de terrains situés au lieu-dit « Le Mégain ».

19 - Prime de ravalement de façade sur un immeuble situé au 19 Boulevard Gambetta

20 - Prime de ravalement de façade sur un immeuble situé 10-12 rue de Lagat

### VII – AFFAIRES ASSOCIATIVES ET CULTURELLES

1 - Achat de places de manège et confiseries pour les enfants des écoles maternelles à l'occasion du Marché de Noël.

2 - Prise en charge des séances de cinéma, à l'occasion de Noël, pour les élèves des écoles primaires de Courpière.

### VIII – QUESTIONS DIVERSES

## ● TELETHON 2013 - LES 6, 7 et 8 DECEMBRE PROCHAINS



### Les associations courpiéroises

### s'impliquent pour le Téléthon

des 6 et 7 décembre 2013 avec de nombreuses animations et une "choucroute" au prix de 15

€uros (avec apéro offert, fromage, dessert et café) (sur réservation !) : autour du CAC, l'AIA, Arc en ciel, Domisol, l'Amicale des sapeurs-pompiers, M4 loisirs, Team Dore Evasion, les Copains d'abord, Courpière Country Club, le Pays de Courtesserre, la troupe de théâtre les "Chauff'art" participeront à ces journées.

Retrouvez le programme détaillé dans les commerces et les points habituels, Mairie, office de tourisme, espace Couzon-Coubertin ... et sur notre blog : [comiteanimation.canalblog.com](http://comiteanimation.canalblog.com).  
Nous vous attendons nombreux autour de ces

moments de convivialité et de solidarité.

Téléthon : le combat des parents pour la vie des enfants !

L'équipe du CAC

### Dans le cadre du TÉLÉTHON, l'Association

### ARC EN CIEL vous propose une tombola

dotée de 3 tableaux. Tirage le samedi

7 Décembre à 20h45 - Salle d'animation de

Courpière. Tickets disponibles à l'Office de

Tourisme du Pays de Courpière : 04 73 51 20 27

ou 04 73 53 13 60

### Le 8 décembre :

Marche au profit du TÉLÉTHON

8 kms environ - Rendez-vous place de la mairie à Courpière pour départ à pieds.

La Présidente, Andrée ESCRIVA (Les Camparo)

## ● CEREMONIES

### Dimanche 8 décembre 2013

### Sainte-Barbe des pompiers et journée commémorative du 5 décembre

- 11h00 : Dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts du cimetière en l'honneur de la Sainte-Barbe des Sapeurs Pompiers.

- 11h30 : Dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts pour la journée commémorative du 5 décembre, en hommage aux morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.

Ces cérémonies seront suivies :

- d'un vin d'honneur servi en mairie, salle des commissions, pour les associations d'Anciens Combattants.

- de l'assemblée générale du Centre de Secours de Courpière et un vin d'honneur pour les Sapeurs-Pompiers, salle du Conseil Municipal en mairie.

# Infos Municipales

## ● PERMANENCE DU MAIRE

le Maire, Jean-Noël SERIN, reçoit sur rendez-vous.

## ● PERMANENCE DES ADJOINTS

**Huguette LAVEST (Affaires générales, finances, agriculture) :** Mercredi matin  
**André IMBERDIS (Urbanisme, travaux) :** Lundi après-midi  
**Monique ROJAS (Affaires sociales) :** Mardi et jeudi, le matin de 9h00 à 11h30  
**Elisabeth BESSON (Affaires culturelles) :** Mardi après-midi  
**Serge VACHERON (Relations associations, sports et loisirs) :** Jeudi matin

## ● PERMANENCE DES ELUS

### De la majorité :

Catherine ARCHIMBAUD, Sylviane BARGE, Jean-Luc BOURDEL, Marielle BOURNILHAS, Claude CHAZELLE, André DICHAMP, Daniel DUVERT, Georgette FOURNET, Jean-Michel LAVEST, Jeanine GUILLOT, Sylvie LEBRUN, Patrice PAYRE, Daniel VIAL, Thomas VILLENEUVE : **sur rendez-vous.**

### De l'opposition :

Maurice ZELLNER, Jeannine SUAREZ, Daniel ATGER, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Pierre FONLUPT : **les mardis de 9h30 à 11h et les vendredis après-midi sur rendez-vous.**

## ● PERMANENCE CONSEILLER GENERAL

### CONSEILLER GENERAL

André WILS. Permanences tous les mardis de 9 h à 11 h, 24 Bd Vercingétorix 04.73.51.23.05

## SERVICE ETAT-CIVIL, ADMINISTRATION GENERALE

du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h45 à 17h00.

## CCAS

lundi - mardi - jeudi matin - vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h45 à 17h00.

## SERVICE DE L'EAU

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h45 à 17h

## SERVICE URBANISME

Ouverture au public : les mardis toute la journée ainsi que tous les matins (du lundi au vendredi) de 8h30 à 12h00.

## ● ETAT-CIVIL

Toutes nos condoléances aux familles de :

- Andrée PETITHOMME veuve FONBONNE décédée le 23 novembre 2013.
- André TREZEUX Décédé le 26 novembre 2013.
- Roger MAUBERT décédé le 1er décembre 2013.

## ● INSCRIPTION LISTE ELECTORALE

Les prochaines élections municipales auront lieu les **23 et 30 mars 2014** et le **dimanche 25 mai** pour les élections européennes.

Pour voter à ces scrutins, il faut être inscrit sur les listes électorales.

### QUI PEUT ETRE ELECTEUR ?

- Être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1er tour du scrutin.
- Être de nationalité française (les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes.
- Jouir de ses droits civiques et politiques

**A savoir : A 18 ans, si les formalités de recensement ont été accomplies, l'inscription sur les listes électorales est automatique.**

### QUAND ET OU S'INSCRIRE ?

**Attention, la mairie sera ouverte de 8h30 à 12h et de 13h45 à 16h le mardi 31 décembre, en raison du Réveillon.**

## AVANT LE 31 DECEMBRE 2013

- Soit à la mairie de votre domicile.
- Ceux qui figurent pour la 5ème fois sans interruption, l'année de la demande d'inscription, au rôle d'une des contributions directes communales et, s'ils ne résident pas dans la commune, ont déclaré vouloir y exercer leurs droits électoraux. Tout électeur ou toute électrice peut être inscrit sur la même liste que son conjoint au titre de la présente disposition.
- Soit à la mairie de votre résidence si vous y résidez de manière effective et continue depuis au moins 6 mois
- Soit à la mairie de la commune où vous êtes assujetti à résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public.

### DOCUMENTS A FOURNIR

- Une pièce d'identité (passeport ou CNI) récente, valide ou expirée depuis moins d'un an.
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (s'il s'agit du domicile de vos parents : attestation du parent (sur papier libre) certifiant que vous habitez chez lui + un justificatif de domicile du parent).

### COMMENT S'INSCRIRE ?

- Soit en se rendant à la mairie avec les pièces exigées.
- Soit par courrier en envoyant à la mairie le formulaire CERFA n°12669\*01 (téléchargeable sur Internet) avec les pièces exigées.

**Si vous n'habitez plus à l'adresse qui correspond à votre inscription électorale, il est possible que vous soyez radié des listes de la commune.** Il convient donc de contacter la mairie afin de savoir si vous figurez toujours sur les listes électorales.

### Si vous êtes radié :

En cas de radiation, vous ne pourrez pas participer au scrutin. **Vous devez vous inscrire à votre nouvelle adresse au plus tard le 31 décembre 2013.**

## ● MARCHE DE NOEL ET DES PRODUCTEURS

Nombreux stands de producteurs et artisans locaux, commerçants, artistes... Animations diverses, photos avec le Père-Noël

**Samedi 14 et dimanche 15 décembre 2013**

**De 10h à 19h**

**Espace Couzon-Coubertin**

Entrée libre

Renseignements : Mairie de Courpière : 04.73.53.01.21.

**Le bulletin municipal du jeudi 12 décembre sera consacré au programme du marché de Noël et des festivités sur Courpière.**



## ● TRAVAUX

Des travaux de réfection du réseau d'assainissement de l'avenue de la Gare nécessitent une intervention de chemisage. Par conséquent, jusqu'au 6 décembre 2013, la circulation avenue de la Gare se fera de façon ponctuelle, par circulation alternée et le stationnement sera réglementé. Merci de votre compréhension.

## ● LE CCAS INFORME :

La distribution du traditionnel colis de fin d'année à nos Aînés s'effectuera à partir du jeudi 19 décembre 2013. Les élus comme chaque année frapperont à votre porte. Si vous n'êtes pas présents, un message sera glissé dans votre boîte aux lettres afin que vous puissiez venir au CCAS retirer votre paquet.

*L'adjointe aux affaires sociales, Monique ROJAS*

## ● BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

◆ **Exposition d'ORIGAMI originaux de Tetsuya Gotani de l'Association JANA (Japon Auvergne - Nippon Auvergne) jusqu'au 14 décembre (aux heures d'ouverture de la bibliothèque)**

*Renseignements : 04.73.51.29.55.*

◆ **Animation pour les tout-petits -(6 mois à 3 ans)  
« ROULE GALETTE »**

**Jeudi 12 décembre et Jeudi 19 décembre à 10h00**

*Inscriptions et renseignements au 04.73.51.29.55.*

# Infos Associatives

## ● FNACA COMITE DE COURPIERE

L'assemblée générale aura lieu le vendredi 6 décembre à 14h30, salle de réunion à l'Espace Couzon-Coubertin.

**Ordre du jour :** Compte-rendu 2013 - Projet 2014 -  
Questions diverses .

Présence maximum souhaitable.

Tripe cantonale de tous les anciens combattants organisée cette année par le Comité FNACA de COURPIERE.

Elle aura lieu le samedi 7 décembre à 8h30 au Restaurant « LE CONVIVIAL ».

Inscriptions jusqu'au mardi 3 décembre auprès des responsables FNACA de COURPIERE ou au restaurant : 04.73.53.01.54.

## ● A.C.V.P.C. DE COURPIERE

**Commémoration des Anciens d'Algérie :  
dimanche 8 décembre à 11h au cimetière  
et à 11h30 au Monument aux Morts.**

## ● SECOURS CATHOLIQUE

Vente au débarras d'hiver,  
lundi 9 décembre 2013, de 14h à 16h,  
au local 14 boulevard Gambetta à Courpière.

Jouets, vêtements, linge et objets divers d'occasion.  
Prix très modiques - Ouvert à tout public.  
(Autorisation municipale n° 25/2013).

*A.M PERRIN et Yvette ROUX, coresponsables*

## ● ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES

L'Association des Donneurs de Sang Bénévoles tiendra son assemblée générale le vendredi 13 décembre 2013 à 18h dans la salle de réunion de l'Espace Couzon-Coubertin.

Toute personne désirant s'investir dans l'association sera la bienvenue.

## ● ASSOCIATION COURPIERE TAROT CLUB

Le club de Tarot de Courpière organise son concours annuel le dimanche 15 décembre 2013 à la salle d'animation.  
Ouvert à tous. Concours bien doté.

Inscriptions à partir de 13h30. Début du concours à 14h45.  
Venez nombreux !

## ● RELAIS JEUNES

Avis aux jeunes du Pays de Courpière

L'Association Intercommunale d'Animation donne un coup de pouce à vos projets humanitaires, culturels, expositions, voyages...

Avec la bourse initiative jeunes, cette bourse s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans résidant dans la communauté.

*Pour plus d'informations, contactez Ben au 09.81.36.39.49.*

## ● SECOURS CATHOLIQUE - COLLECTE BANQUE ALIMENTAIRE

Les membres de l'équipe du SECOURS CATHOLIQUE qui ont organisé la collecte des 29 et 30 novembre 2013 remercient très sincèrement les bénévoles, venus les rejoindre pour collecter les denrées alimentaires devant des magasins d'alimentation de COURPIERE.

Nous remercions également les nombreux donateurs qui ont permis de recueillir une tonne huit cent quatre-vingt-sept kilos de marchandises. Malgré la crise, les gestes de solidarité se sont multipliés.

Cet approvisionnement sera entièrement distribué sur place aux personnes qui se trouveront dans le besoin durant l'année qui vient.

*A.M. PERRIN et Y. ROUX*

## ● FOYER LAIC DE COURPIERE

SUPER LOTO DES ECOLES PUBLIQUES

Les membres du Bureau et les bénévoles du Foyer Laïc remercient chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette manifestation organisée au profit des trois établissements scolaires publics de Courpière.

La partie du Téléthon : 2 repas dansants aux Arcades de Barjavelle (gagnés par Jeanine Suarez) ont permis de récolter la somme de 375 € au profit de l'AFM.

Merci encore à tous, bravo aux gagnants et à l'année prochaine !

Liste des gagnants : Laurent DUBOURGNOUX (séjour en Tunisie), Maëli BEAUREGARD (1 semaine pour 4 personnes à St-Cyprien gagnée par ordinateur), Rodolphe LIGOT (1 tablette numérique), Mme OCHOTNY (1 service à tapas), Mathias ROUX (2 entrecôtes au Chignone), M DARLES (1 machine à pain), Rodolphe LIGOT (1 lot maroquinerie « Voyage / Voyage »), M. BARGOIN (1 carton vins Château-Turcot), Mme BEDEL (1 ballotin de chocolats de la Pâtisserie Malaret), C. GARCIA (2 entrées Royat Tonic), Albin FERRIER-COTE (1 visseuse/dévisseuse Bosh), Maxime FROMENT (1 jeu de société), M. DEFARIAS (1 appareil photo numérique).

Vous souhaitant de passer de bonnes fêtes de fin d'année. *Le Foyer Laïc*

# Infos Diverses

## ● CANTINE SCOLAIRE

### Menu du 9 au 13 décembre

**Lundi** : soupe au potiron, sauté de dinde persillée, salsifis, yaourt ou fromage, quartiers d'orange.

**Mardi** : toasts au saumon, lasagne maison, fromage, pommes bio de Sauviat.

**Jedi** : farandole de salade (laitue, frisée, trévis, etc...), filet de lieu noir aux petits légumes, pommes vapeur, yaourt ou fromage, cocktail de fruits.

**Vendredi** : salade d'automne (endives, pommes, Emmental), escalope de porc poêlée, carottes à la crème, yaourt ou fromage, gâteau anniversaire.

## ● PAROISSE ST JOSEPH : MESSES

**Samedi 7 décembre :**  
17h30 : Cunlhat

**Dimanche 8 décembre :**  
Messe de l'Immaculée Conception  
10h30 : Courpière

## ● A SAVOIR

- **Manu et Jonathan vous convient à l'inauguration du restaurant L'ESCAPADE** le samedi 7 décembre à partir de 18h au cours de laquelle le verre de l'amitié vous sera offert et tiennent à présenter leurs excuses aux personnes qui se sont rendues à l'invitation précédente reportée à la dernière minute indépendamment de leur volonté.

- Pour mieux vous servir, la boutique **L'EXCLUSIF** sera ouverte dimanche 15 décembre de 10h à 12h et de 15h à 19h. Présente au marché de Noël les 14 et 15 décembre. Ouverte également le dimanche 22 décembre.

- **Votre jardinerie « Au Jardin de la Dore »** vous informe de la venue du Père-Noël les 7 et 8 décembre pour son marché de Noël.

- **Ouverture d'un nouvel établissement début 2014 « Les Arcades de Barjavelle »** (ancien dancing Arizona), un lieu prédisposé à faire la fête ! Programme des festivités disponible sur [www.arcades-de-barjavelle.fr](http://www.arcades-de-barjavelle.fr)  
Les travaux de rénovation n'étant pas terminés, les ETS GAUDON TRAITEUR vous informent que le Réveillon de la Saint-Sylvestre se fera à l'Espace Couzon-Coubertin.



## ● A LOUER / A VENDRE

- **A louer** place de la Mairie, studio mezzanine, bien isolé, état neuf, libre de suite.  
Tél. : 06.64.82.69.53 ou 04.73.51.27.35.

- **A louer** appartement F3, 95 m<sup>2</sup>, avec garage, cave, espace vert, proximité école primaire, chauffage gaz de ville. Tél. : 04.73.53.10.14.

- **A louer** Courpière centre, F2 au rez-de-chaussée, libre de suite, 350 € / mois + charges.  
Tél. : 06.40.06.77.92.

## ● NOUVEAUX HORAIRES DE LA POSTE

**A partir du 9 décembre 2013, le bureau de poste de Courpière sera ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h.**

## ● RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

**L'atelier d'éveil du jeudi 12 décembre n'aura pas lieu en raison des préparatifs du goûter de Noël du RAM.** Merci de votre compréhension.

*La responsable du RAM, Nathalie LAMELAS*

## ● ART, CULTURE ET PATRIMOINE (A.C.P.)

La soirée à thème d'A.C.P. « **Les Demoiselles Rezel** » initialement prévue le 12 novembre aura lieu **avec Pierre MAZATAUD mardi prochain 10 décembre au Rex à 20h30.**

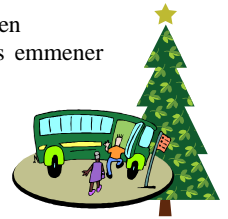
## ● BUS DE NOEL

Comme l'an passé, la Communauté de Communes du Pays de Courpière en partenariat avec le Conseil Général du Puy-de-Dôme a décidé de vous emmener une journée à Clermont-Ferrand à l'occasion des fêtes de Noël.

Cette journée est fixée au **Vendredi 20 décembre 2013.**

Coût de l'aller-retour : 3 € / personne

Renseignements et réservations : 04.73.53.24.71.



# SPORT

## ● PETANQUE DU FOIRAIL

Salle comblée au super loto de la Pétanque du Foirail de Courpière (300 personnes), la société remercie tous les commerçants et artisans de Courpière et de ses environs, toutes les personnes présentes et les bénévoles de la société pour l'organisation de ce loto.

**La société organise un concours de pétanque en triplettes le 18 janvier 2014 à la salle de Thiers, suivi de l'assemblée générale le 26 janvier.**

## ● FOYER LAIC SECTION HANDBALL

**Résultats du 30 novembre et 1er décembre 2013** : - 15 garçon / Romagnat : 15 - 56 ; - 18 (2) / Issoire : 34 - 25 ; - 15 fille / Cournon : 10 - 14 ; senior fille / Aurillac : 13 - 24 ; senior (1) / Loudes : 28 - 27.

**Le week-end prochain**, nous vous attendons nombreux pour un après-midi de match à Bellime samedi : - 15 fille / Manzat à 14h00 ; - 18 (2) / Chatel à 16h00 ; - 18 (1) / Vichy à 18h00 ; seniors (2) / Aubière à 20h30. Les seniors (1) se déplacent à Langeac, les - 15 garçons à Chatel et les seniors filles à Cournon.

## ● A LOUER / A VENDRE

- **Recherche** location de garage pour une voiture, proximité Intermarché ou centre-ville.  
Merci d'appeler au 06.37.99.31.63 ou 04.43.14.15.13.

### ANNONCES DE L'OPHIS : 04.73.51.14.21.

- **A louer** appartement de type T4 de 71 m<sup>2</sup> à proximité des écoles dans résidence gardiennée, libre fin décembre 2013, loyer 394,37 € charges comprises

- **A louer** appartement de type T3 de 63 m<sup>2</sup> à proximité des commerces dans résidence gardiennée avec ascenseur, libre novembre 2013, loyer 430,51 € charges comprises (chauffage + eau).

- **A louer** appartement de type T4 de 83 m<sup>2</sup> à proximité des commerces dans résidence gardiennée, libre fin février 2014, loyer 472,26 € charges comprises (partie chauffage + eau).

## ● ANIMAUX

- **Trouvé** chaton blanc et noir, environ 2 mois. Tél. : 04.73.53.24.02 (laisser un message).

- **Trouvé** chat blanc et beige clair avec collier rouge. Tél. : 04.73.80.55.25 ou 07.87.24.79.91.

- **Trouvé** deux chats roux et blanc, affectueux, 6 / 7 mois. Tél. : 04.73.53.05.29.

Courpière



MAIRIE DE COURPIERE - Département du PUY-DE-DOME - Place Cité Administrative Code Postal 63120 - ☎:04 73 53 01 21. Fax : 04 73 51 21 55.  
**Courriel** : [mairie@ville-courpiere.fr](mailto:mairie@ville-courpiere.fr) - **Site Internet** : [www.ville-courpiere.fr](http://www.ville-courpiere.fr)  
Edité et imprimé par la Ville de Courpière - Tiré à 2300 exemplaires - Gratuit  
Directeur de la Publication et de la Rédaction : Jean-Noël SERIN

Bulletin Municipal n° 45/2013